

Schéma directeur vélo de Pontivy Communauté



CONCERTATION
dans le cadre du schéma directeur vélo de Pontivy Communauté

Vélo

**Mercredi
1^{er} mars
16h30**

Balade & atelier

Possibilité de participer seulement à l'atelier de concertation en salle.

Balade à vélo
16h30/18h00

L'itinéraire proposé comprendra des points d'arrêts sur des exemples de points noirs et autres éléments remarquables du réseau doux existant. Cette première balade se fera autour de Pontivy.

Equipements à prévoir : vélo et gilets (obligatoires) casque (recommandé)
Lieu de rdv : Accueil de Pontivy Communauté

Atelier sur le vélo
18h00/19h30

Objectifs : engager la démarche de concertation sur la thématique vélo, identifier les itinéraires existants, les problématiques et échanger autour de la balade terrain avec les participants.

Salle La Chapelle à Pontivy Communauté

Ouvert à tous
GRATUIT

Site : www.pontivy-communaute.bzh
Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube

Organisation de la première réunion de concertation dans le cadre du schéma directeur vélo de Pontivy Communauté, qui aura lieu le Mercredi 1^{er} mars 2023 à 16h30.

Objectifs : engager la démarche de concertation sur la thématique vélo, identifier les itinéraires existants, les problématiques et échanger autour de la balade terrain avec les participants.

Cette réunion sera divisée en deux temps : une balade à vélo et un atelier en salle.

Balade et atelier ouverts à tous.

Possibilité de participer seulement à l'atelier de concertation en salle.

- **Balade à vélo : 16h30/18h00**

L'itinéraire proposé comprendra des points d'arrêts sur des exemples de points noirs et autres éléments remarquables du réseau doux existant. Cette première balade se fera autour de Pontivy.

Equipements à prévoir : vélo et gilets (obligatoires) casque (recommandé).

Lieu de rdv : Accueil de Pontivy Communauté

- **Atelier sur le vélo : 18h00/19h30**
Salle La Chapelle à Pontivy Communauté

L'atelier proposé sera construit autour de 4 grandes thématiques :

Les besoins de liaisons (identification des pôles à relier)

Comment favoriser l'usage des modes doux pour les besoins intercommunaux auprès des habitants et visiteurs

Echanges sur les points noirs et la sécurité à vélo

Retour d'expériences sur des mesures incitatives ou actions pour favoriser l'usage du vélo.

Plus d'infos : www.pontivy-communaute.bzh, tél : 02 97 25 01 70

Du 6 au 12 mars 2023 : « 0 déchet sur le bord des routes » »



Pontivy Communauté a choisi de réitérer l'opération de ramassage des déchets en bord de route sur ses communes. Une première édition s'était tenue en mars 2022 à l'initiative de M. BACON de Cléguérec.

Elle aura lieu cette année du 6 au 12 mars. Une bonne action doit perdurer pour être visible !

Lors de l'édition précédente, 122 sacs jaunes, 90 sacs noirs et 648 bouteilles en verre, sans compter les nombreux autres déchets (autres plastiques, mégots de cigarette, masques...), ont été collectés en bord de route par de nombreux bénévoles. Merci encore à eux.

Appel au bon sens et au civisme

Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets sont une source de pollution environnementale.

Le filtre des mégots de cigarettes, déchet couramment retrouvé, contient des matières plastiques, plusieurs milliers de substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes : un mégot suffit à polluer 500 litres d'eau, sans oublier les feux de forêts... Et, selon le ministère de la transition écologique, on compte près de 25 000 tonnes de mégots jetés chaque année en France.

Le plastique se retrouve également dans les masques, gants et lingettes jetables. Un seul masque peut relâcher près de 173 000 microfibres par jour dans les océans.



**DANS LE MONDE, L'ÉQUIVALENT
D'1 CAMION POUBELLE DE PLASTIQUES
PAR MINUTE SE RETROUVE DANS L'OCÉAN**

Source: WWF

Les matières plastiques ne disparaissent pas totalement : en plus de rester dans la nature pendant des décennies voire des siècles, leur lente dégradation engendre des micro plastiques et nano plastiques. Ces particules, de plus en plus petites, se retrouvent dans nos sols, notre eau, notre air et nos aliments... Une partie « invisible » qui pollue notre environnement, affecte la vie sauvage et arrive jusqu'à nous par le biais de la chaîne alimentaire.



**94% DES OISEAUX
DE LA MER DU NORD ONT
DU PLASTIQUE DANS LEUR
ESTOMAC** Source: ministère
de la Transition écologique

**690
ESPÈCES
DIRECTEMENT
MENACÉES**
Source: Ifremer

UN ÊTRE HUMAIN INGÉRERAIT PRÈS
DE **5 GRAMMES DE PARTICULES
DE PLASTIQUE** CHAQUE SEMAINE,
SOIT **L'ÉQUIVALENT D'UNE CARTE
DE CRÉDIT** Source: étude de l'Université
de Newcastle

Ne jetez plus vos déchets au sol, par la fenêtre de votre véhicule : les mégots vont dans un cendrier, dans les ordures ménagères avec le masque jetable (sac noir - poubelle couvercle vert). Ils seront incinérés et produiront de l'énergie.

Mobilisons-nous



Cette opération aura lieu sur toutes les communes de Pontivy Communauté du 6 au 12 mars 2023.

Chaque commune définit l'organisation qu'elle souhaite mettre en œuvre. Un référent a été nommé par commune. **Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour avoir toutes les informations vous permettant de participer.**

Outre le fait de protéger notre environnement et de sensibiliser les habitants à cette problématique, c'est aussi un moment pour créer du lien social entre voisins, entre habitants de votre commune.

Alors n'hésitez pas vous à regrouper et si vous avez une idée un souhait contactez votre référent.

Prenez des photos, il faut montrer ce qui est trouvé sur le bord des routes !

Le dépôt sauvage est puni par la loi !

« Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire : de 135 € à 375 € en cas de retard de paiement, jusqu'à 750 € en cas de non-paiement (ou 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets). »

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015

Les autres déchets doivent être triés et jetés correctement :

Pontivy Communauté
www.pontivy-communaute.bzh

MÉMO TRI

letons moins Trions+

- TOUS LES EMBALLAGES**
Videz puis compressez vos emballages
Ne limitez mes emballages
- PAPIERS**
Dépose au stop pub
- VERRES**
Bien vider inutile de laver
- COMPOSTAGE**
Déchets verts
Déchets de cuisine
Mise à disposition gratuite de composteur
- TEXTILES**
Vêtements
Chaussures par paire
Linge de maison
Maroquinerie
Même usés, ils seront transformés en isolant

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...
Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06

En complément du geste de tri, il est indispensable de réfléchir à notre geste en évitant de produire des déchets, en consommant raisonnablement : choisir des produits moins emballés, louer ses outils, donner une seconde vie aux objets et vêtements, ne pas gaspiller, composter ses déchets fermentescibles

La fibre optique pour tous !

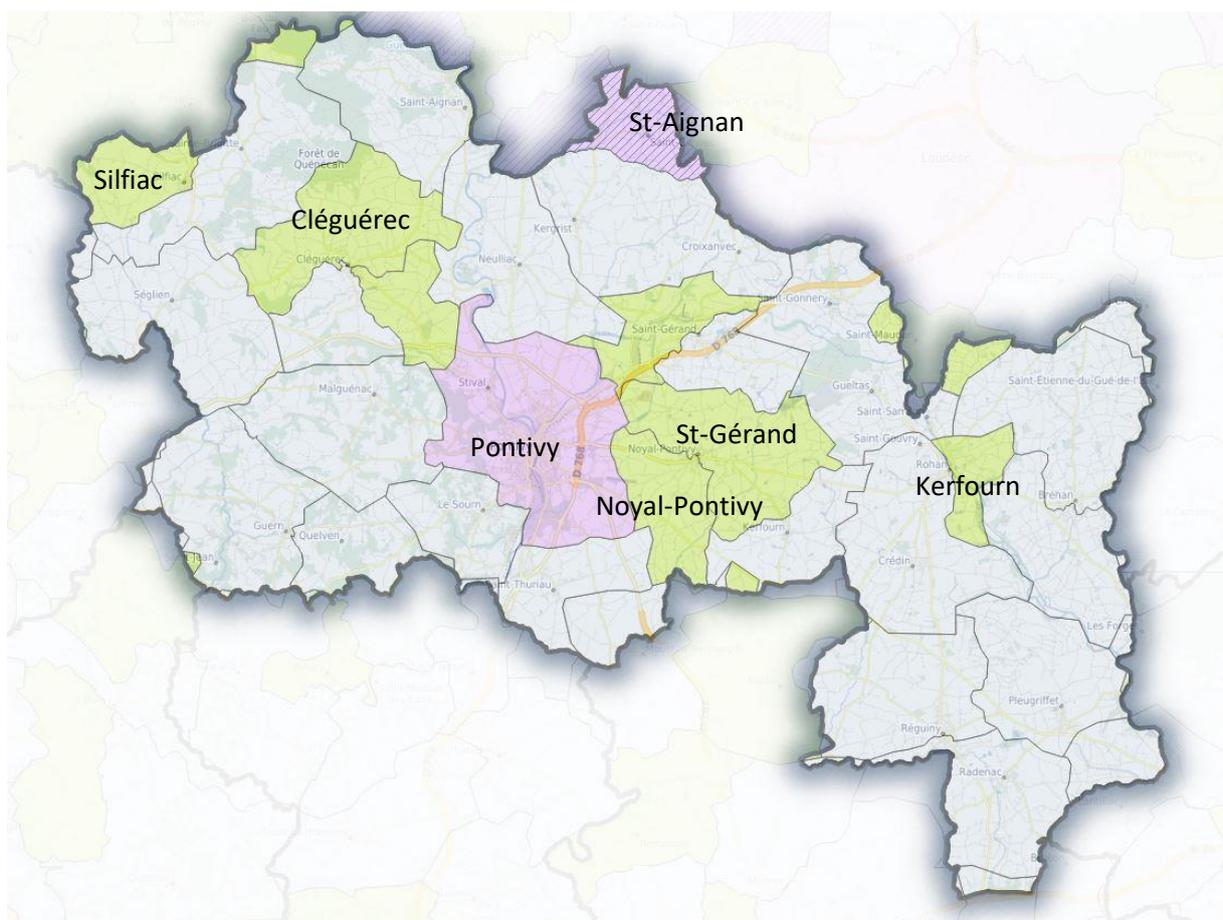
C'est le slogan de la région Bretagne, qui ajoute que tout le territoire sera équipé en 2026. De l'épaisseur d'un cheveu, la fibre optique permet une grande vitesse de connexion avec des temps de téléchargement quasiment instantanés.



Le réseau fibre optique est plus performant que l'ADSL et permet les connexions en simultané : internet, téléphone, télévision haute définition, jeux vidéo en ligne... Au quotidien, il facilite le télétravail, les devoirs à la maison ou encore la communication avec la famille ou les amis lorsque ceux-ci sont loin du foyer.

Des travaux en cours

À la différence de l'ADSL qui utilisait les réseaux téléphoniques existants, la fibre optique nécessite de réaliser de nouveaux réseaux. Les travaux d'installation des infrastructures d'accueil et d'enfouissement de ces réseaux sont en cours sur le territoire de Pontivy Communauté.



Suivi du déploiement :

- Phase 1
- Phase 2 : travaux en cours

Phase 1 : 10 743 locaux

Phase 2 : 4 787 locaux

Phase 3 : 13 673 locaux

Sur ces 10743 locaux de la phase 1, **2 442 sont raccordables** (éligibles à la fibre) dont 930 locaux raccordés (ayant souscrit un abonnement), **3 595 locaux ont été réceptionnés au mois de décembre 2022**. Ces prises devraient être éligibles au printemps 2023.

Pour la phase 2, les déploiements sont en cours sur **Cléguérec, Noyal Pontivy, Rohan, Silfiac**. Les **4787 locaux** devraient être commercialisables pour la fin d'année 2023.

Pour la phase3, les études ont commencé sur les parties restantes **de Silfiac et Sainte-Brigitte** .

Ci-dessous le lien pour suivre le déploiement à l'adresse : geobretagne.fr

Comment en bénéficier ?

Le syndicat Mégalis Bretagne assure, pour le compte des collectivités bretonnes, la construction du réseau public de fibre optique puis le loue aux opérateurs.

Les habitants qui souhaitent en bénéficier doivent **en faire la demande à leur opérateur**.

En effet, si les points de branchements sont disponibles au plus près des logements (dans des armoires prévues à cet usage), c'est à l'abonné de demander à l'opérateur de relier son domicile au point de branchement.

S'abonner à la fibre optique n'est pas une obligation, attention au démarchage abusif !

CIAS, outil de l'action sociale de Pontivy Communauté

Par délibération en date du 21 juin 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au 1er janvier 2023.

Quelles missions se donne le CIAS ?

Cet établissement autonome, avec son propre budget, se voit confier, à compter de cette même date, l'exercice de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Cela signifie que le CIAS est chargé de la mise en œuvre des politiques suivantes :



- *Petite enfance*

Gestion des équipements d'accueil du jeune enfant de Pontivy Communauté, à savoir : le multi-accueil de Pontivy, les micro-crèches de Cléguérec et de Réguiny, soit 65 places d'accueil.
Gestion du Relais petite enfance et ses antennes de Pontivy, Cléguérec et Réguiny.

- *Santé*

Mise en œuvre du Contrat local de santé et des actions en faveur de la démographie médicale sur le territoire.

- *Insertion*

Gestion d'un chantier d'insertion «nature et patrimoine» œuvrant pour la création et l'entretien des sentiers de randonnée communautaires.

Quelle organisation pour le CIAS ?

Le CIAS de Pontivy Communauté est administré par Conseil d'administration composé de 25 membres : le Président de Pontivy Communauté est le Président de droit et il comporte 12 représentants du Conseil communautaire et 12 personnes œuvrant localement dans le champ de l'action sociale.

A ce jour, il compte une cinquantaine d'agents.

Quelle évolution ?

D'ores et déjà, il est prévu, sous réserve de validation des conseils municipaux, de lui confier, à partir du 1^{er} avril 2023, la gestion d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile couvrant le territoire communautaire, cela pour faire face aux enjeux du vieillissement de la population et du maintien à domicile.

Pourquoi un CIAS à l'échelle de Pontivy Communauté ?

Le CIAS sera l'outil de Pontivy Communauté pour la mise en œuvre de sa politique d'action sociale et l'interlocuteur privilégié pour les partenaires intervenant dans ce domaine.

Plus d'infos : www.pontivy-communaute.bzh, Tél : 02 97 25 01 70